La Banque de l'Indochine, le CEP et les bouleversements de l'économie polynésienne dans les années 1960

La Banque de l'Indochine, seul acteur bancaire en Polynésie au début des années 1960

Au début des années 1960, les rapports de la succursale s'alarment du caractère déséquilibré de la balance commerciale polynésienne lié à l'augmentation des importations (véhicules automobiles et poids lourds, matériel agricole et industriel etc.) et à la diminution des principaux produits d'exportation (phosphates, coprah, vanille, nacre) [1]. Si le tournage des *Révoltés de la Bounty* à la fin de l'année 1960 a été « un fait exceptionnel » synonyme d'importants investissements d'origine étrangère, ces derniers sont en baisse en 1962. Malgré l'effondrement des revenus tirés de l'économie de traite – les auteurs du IIIe Plan Quinquennal (1961-1965) redoutent une régression du niveau de vie sous le seul effet d'une expansion démographique coïncidant avec une baisse de la production agricole – la succursale est un « siège sans problème »[2] qui utilise ses ressources (notamment 3 405 comptes-clients totalisant plus de 645 millions F CFP de dépôts au 31 décembre 1962) pour réaliser des placements en francs (51,3%) tout en investissant dans l'économie polynésienne (26,3%), notamment les infrastructures, le tourisme et l'immobilier, conformément à l'engagement pris par Jean Maxime-Robert, directeur général de la banque, vis-à-vis de Jean Cédile, directeur du cabinet du ministre de l'Outre-Mer Bernard Cornut-Gentille, de réaliser des investissements favorisant la modernisation et le développement du territoire aussi longtemps qu'elle conserverait le privilège d'émission.

Elle incite par exemple la Compagnie des transports aériens internationaux (TAI), dont elle est un gros actionnaire, à créer des liaisons aériennes indispensables à l'essor touristique de l'archipel. En lien avec la Société d'équipement de Tahiti et des îles (SETIL) elle accorde des prêts ou des facilités à des entreprises de travaux publics participant à la construction de l'aéroport de Tahiti Faa'a censé intégrer l'espace polynésien via des liaisons intercontinentales et défendre la souveraineté française face aux dangers d'une « américanisation » [3]. Elle participe financièrement à la construction ou l'agrandissement d'hôtels qui accueillent un nombre croissant de touristes. D'après les statistiques de l'Office du Tourisme, le nombre de touristes entrés en Polynésie par avions et bateaux est passé de 1 472 en 1959 à 10 406 en 1962 mais ce dernier chiffre est inférieur aux prévisions pour plusieurs raisons. Les hôteliers décourageraient les agences de voyages en pratiquant des prix au-dessus de ceux des stations touristiques de luxe et en exigeant des arrhes trop élevés ; la crise boursière de mai 1962 à New York a entraîné

l'abstention d'un certain nombre de touristes américains lesquels représentent plus de 60% de l'ensemble ; les équipements touristiques annexes (golfs, plages publiques, itinéraires de promenades à pied ou à cheval, salons de thé et restaurants) sont quasi-inexistants ; le gouvernement américain limite le nombre d'avions en provenance de Sydney via Tahiti pouvant atterrir aux Etats-Unis ; il n'existe pas d'hôtel susceptible d'accueillir les 120 passagers d'un « jet » effectuant un « tour organisé ». Alors qu'il n'existe en Polynésie qu'un nombre réduit d'établissements susceptibles d'accueillir les touristes, le conseil d'administration de l'Office du tourisme acte un plan quinquennal de travaux d'un montant de 85 millions FCPF (17 millions par an) financé par l'Assemblée territoriale à l'aide des fonds de la Section locale du FIDES.
Toutefois, « en raison d'un manque de capitaux français », « la politique du gouvernement en matière d'investissements ne semble plus s'en tenir rigoureusement au principe de 51% (intérêts français) et 49% (intérêts étrangers). Il semble, dans le but de ne pas retarder le développement économique de la Polynésie française, la tendance, sans qu'aucune règle précise ne soit établie, serait d'admettre un pourcentage plus élevé des intérêts étrangers sous réserve que pendant un certain temps les capitaux français puissent conserver la faculté de prendre une participation »[4].



Succursale de la Banque de l'Indochine, Pape'ete, début des années 1960, collection particulière.

Quant au marché immobilier, il est déjà caractérisé en 1961-1962, soit avant l'arrivée du CEP, par une pénurie de terrains bien situés, par des prix élevés et par le manque de disponibilités

liquides chez la plupart des acquéreurs. Pour pouvoir réaliser leurs terrains, les promoteurs de lotissements doivent consentir des crédits de 5 à 6 ans, une fois les terrains vendus les constructions s'érigent lentement et, toujours pour les mêmes raisons, les ensembles immobiliers « ont un aspect peu engageant une fois achevés ». Les prix sont très soutenus : « une transaction vient d'être effectuée sur la place du Marché au cours sans précédent de FCFP 22 500 le mètre carré, alors que jusqu'à ces derniers mois on avait considéré le prix de 12/15 000 comme déjà très élevé. Dans les districts certains terrains se revendent actuellement le double de ce qu'ils ont été payés en 1960. Nous tenons d'une source sûre les deux renseignements ci-dessus » [5]. L'annonce de l'installation d'une « base nucléaire » à la fin de l'année 1962 renforce les besoins tout en permettant à certains propriétaires fonciers de faire des ventes importantes [6][7].

Pour Robert Luc, Consul général de France à San Francisco, le monopole bancaire de la Banque de l'Indochine couvrant à la fois le privilège d'émission et toutes les opérations de banque, produit toutefois « une impression fâcheuse » sur les voyageurs étrangers, notamment « les esprits américains » : « le fait qu'il soit exercé par la Banque de l'Indochine ne contribue pas, ne serait-ce qu'à cause du nom de celle-ci, à atténuer cette impression ». Au moment où Tahiti s'ouvre au monde extérieur, « la survivance de ce monopole risque de donner une image tout à fait fausse de la manière dont la France et la Ve République conçoit sa tâche en Polynésie » [8]. Il s'agirait donc d'introduire à Tahiti une deuxième banque française : « une telle décision parait d'autant plus urgente que tôt ou tard il se trouvera une banque étrangère pour demander l'autorisation d'ouvrir une agence à Pape'ete. La Banque de Hawaii en particulier, le fera certainement un jour ou l'autre ». En attendant, l'arrivée de Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) renforce au contraire à court terme la position de la banque qui, dès 1963, voit ses ressources augmenter considérablement suite aux importants transferts reçus de métropoles pour le compte du CEP ou en relation avec l'implantation de ce dernier[9].

Les conséquences économiques et sociales de l'installation du CEP

Dans son *Rapport-Bilan* pour 1963, le directeur de la succursale de Tahiti constate que l'année a été marquée « par une importante modification des facteurs économiques traditionnels » : « le revenu des exportations classiques, phosphate, coprah, vanille, nacre, a encore subi une légère diminution. Le tourisme par contre semble avoir rempli les espoirs qui étaient fondés sur lui. Mais surtout, l'implantation à partir du deuxième semestre de l'année, des premiers éléments du Centre d'expérimentation Nucléaire a entièrement bouleversé la vie économique et sociale du pays. De très importants achats de terrains, l'arrivée d'un nombreux personnel civil et militaire, le démarrage de grands travaux de construction, ont apporté un afflux important

d'argent dans le Territoire» [10]. C'est que l'ampleur du programme de constructions tant sur les atolls qu'à Tahiti et l'arrivée de centaines de militaires et/ou de techniciens civils bientôt rejoints par leurs familles procure soudainement aux entreprises commerciales et industrielles locales des débouchés considérables, sources d'une activité sans précédent. La succursale dont l'activité « s'accroît dans des proportions appréciables » tant en raison de la bancarisation des nouveaux arrivants que de l'augmentation de son volume d'affaires avec des entreprises industrielles et commerciales - en deux ans, elle double le volume de ses crédits et porte ses bénéfices à des niveaux jamais atteints - consacre désormais un chapitre de son *Rapport économique* exclusivement au CEP, passant en revue l'avancée des travaux et pointant le caractère déséquilibrée de la croissance qui en résulte.

Extraits du Rapport économique 1964 du directeur de la succursale de Pape'ete de la Banque de l'Indochine, Service des Archives historiques - Crédit Agricole, 439 AH 320.

CENTRE d'EXPERIMENTATION du PACIFIQUE
(C. E. P.)

Le bilan de l'activité économique de la Polynésie en 1964 met en évidence un développement considérable de tous les postes, et, en particulier, ceux de la construction, des importations et de la masse monétaire. Il accuse également une pénurie de main-d'oeuvre tant qualifiée que non qualifiée.

Le Centre d'Expérimentation du Pacifique a été le facteur essentiel des phénomènes observés.

CONSTRUCTION

Par l'afflux de population supplémentaire qu'il a provoqué, (6.000 suivant des évaluations conservatrices), le C.E.P. a aggravé depuis 18 mois la crise du logement à Papeete. Le marché immobilier, s'il n'a plus connu l'effervescence de 1963 causée par les achats de grands terrains par le C.E.P., est resté néanmoins très soutenu. Il risque cependant d'évoluer au début de 1966 lorsque seront terminées les constructions nouvelles dont notre chapitre " Marché Immobilier " traite en détail par ailleurs.

IMPORTATIONS

De Francs CFP 2.894.000.000 en 1963, celles-ci sont passées à FCFP 6.692.000.000 en 1964. Le seul C.E.P. a importé directement pour FCFP 1.928.000.000 de marchandises (sans compter celles couvertes par le secret militaire). Sur les 4.764.000.000 FCFP d'autres importations effectuées par des importateurs locaux, on peut raisonnablement estimer que 2 milliards l'ont été pour compte du C.E.P. ou des Sociétés de Grands Travaux.

EXCEDENTS BUDGETAIRES

Il en est résulté un excédent de recettes budgétaires inconnu jusqu'à présent. L'essentiel des ressources fiscales consiste en effet dans les taxes frappant les produits importés. Le C.E.P. bénéficia pour ses importations d'un tarif réduit de 3% ad-valorem.

L'Assemblée Territoriale, cherchant de nouvelles ressources pour couvrir l'augmentation des fonctionnaires qu'elle vient d'accorder, a décidé de porter ce tarif à 5% pour l'année 1965.

INFLATION

L'aisance budgétaire a contribué à accroître l'inflation en cours. Le déficit de la Balance commerciale du Territoire est passé de 85 millions de Frs CFP en 1959 à plus de 4 milliards en 1964.

Notre émission de billets de banque est passée

de	476	millions	fin 1959
à	668	"	fin 1962
à	754	"	fin 1963
et à	1.016	"	fin 1964.

Un tel gonflement de la Circulation fiduciaire (qui a son parallèle en monnaie scripturale) ne correspond pas entièrement à un développement équivalent des biens et services offerts en contre-partie.

Il s'ensuit une hausse constante de l'expression monétaire des biens et services disponibles. Elle s'est reflétée dans l'indice officiel du coût de la vie qui, de 118,62 au 1er Février 1963, s'est élevé à 135,46 le 30 Novembre 1964, malgré les efforts des services économiques et un abaissement des droits d'entrée sur certaines marchandises de consommation de base.

Les augmentations de traitements des fonctionnaires et des travailleurs du secteur privé seront, soit financées par des relèvements de taxes, soit répercutées sur les prix.

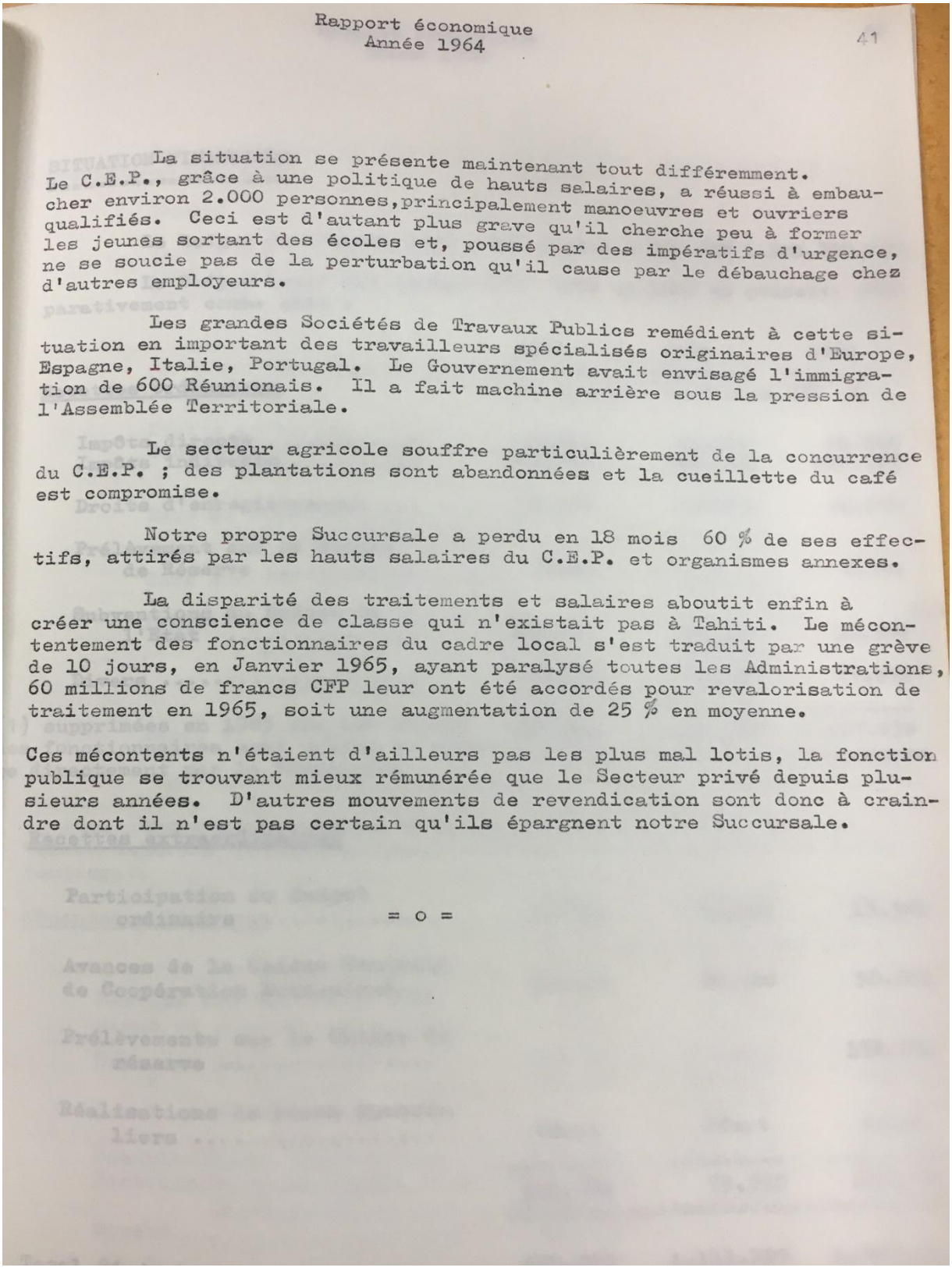
Ces processus ne s'atténueront qu'avec la fin des injections massives d'argent frais dans l'économie tahitienne (sous forme de financement de grands travaux et de paiement de soldes), puisqu'il n'a pas encore été trouvé de moyen pour éponger la circulation excédentaire ou l'aiguiller vers des investissements rentables.

Notre Succursale s'est efforcée de ne pas contribuer elle-même à l'extension des processus inflationnistes en évitant une politique de crédits trop libérale.

PENURIE de PERSONNEL

Comme les autres entreprises du secteur privé, notre succursale a été affectée par la pénurie de personnel consécutive à l'embauche à laquelle le C.E.P. et ses entreprises annexes se sont livrées.

En 1962, le Gouvernement craignait que les générations nouvelles de la Polynésie ne trouvent pas d'emploi à l'issue de leur scolarité; 1.500 Tahitiens avaient déjà dû s'expatrier pour gagner leur vie en Nouvelle Calédonie.



Rapport économique
Année 1964

41

La situation se présente maintenant tout différemment. Le C.E.P., grâce à une politique de hauts salaires, a réussi à embaucher environ 2.000 personnes, principalement manoeuvres et ouvriers qualifiés. Ceci est d'autant plus grave qu'il cherche peu à former les jeunes sortant des écoles et, poussé par des impératifs d'urgence, ne se soucie pas de la perturbation qu'il cause par le débauchage chez d'autres employeurs.

Les grandes Sociétés de Travaux Publics remédient à cette situation en important des travailleurs spécialisés originaires d'Europe, Espagne, Italie, Portugal. Le Gouvernement avait envisagé l'immigration de 600 Réunionais. Il a fait machine arrière sous la pression de l'Assemblée Territoriale.

Le secteur agricole souffre particulièrement de la concurrence du C.E.P. ; des plantations sont abandonnées et la cueillette du café est compromise.

Notre propre Succursale a perdu en 18 mois 60 % de ses effectifs, attirés par les hauts salaires du C.E.P. et organismes annexes.

La disparité des traitements et salaires aboutit enfin à créer une conscience de classe qui n'existait pas à Tahiti. Le mécontentement des fonctionnaires du cadre local s'est traduit par une grève de 10 jours, en Janvier 1965, ayant paralysé toutes les Administrations, 60 millions de francs CFP leur ont été accordés pour revalorisation de traitement en 1965, soit une augmentation de 25 % en moyenne.

Ces mécontents n'étaient d'ailleurs pas les plus mal lotis, la fonction publique se trouvant mieux rémunérée que le Secteur privé depuis plusieurs années. D'autres mouvements de revendication sont donc à craindre dont il n'est pas certain qu'ils épargnent notre Succursale.

= o =

En effet, la banque est d'abord le principal partenaire des « grands travaux du Pacifique ». Aux facilités habituelles accordées par la succursale à de petits établissements à caractère industriel ou commerciaux à titre de fonds de roulement ou d'aide à la construction (Brasseries du Pacifique, Lecaill et Bordar etc.), s'ajoutent ainsi à partir du second semestre 1964 des comptes d'avances sur marchés administratifs au profit de plusieurs sociétés de grands

travaux. En raison de difficultés rencontrées pour mettre au point leur fonctionnement, ils ne commencent à être utilisés que dans les derniers mois de l'année et, à l'exception de la Société des dragages, ne donnent pas lieu à l'utilisation massive escomptée. La succursale ouvre également des lignes de crédits à une trentaine de petits entrepreneurs tahitiens qui réalisent pour le compte du CEP des marchés de l'ordre de 2 à 4 millions CFP chacun.

Les rapports reviennent – chiffres et photos à l'appui – sur les travaux d'agrandissement et de modernisation du port de Pape'ete. Prévus pour durer deux ans, ils ont notamment été confiés à la Société française d'entreprises de Dragages et de travaux publics [11]. Ils détaillent également la construction des installations civiles et militaires du CEP et du CEA entre 1964 et 1966 : à Arue, où un camp est censé recevoir 2 000 personnes (légionnaires, génie militaire etc.) et du matériel, les bâtiments préfabriqués sont montés sur place en 1964 par les soldats du génie mais les travaux de maçonnerie (fondations, dalles en béton, cuisines, locaux sanitaires, infirmeries, bureaux etc.) sont attribués aux petits entrepreneurs locaux en fonction des possibilités de main-d'œuvre ; à Taaone, où doivent être installés le poste de commandement du CEP et tous les services annexes, les chantiers de plus grande envergure ont été obtenus par des sociétés métropolitaines (Grands Travaux de l'Est, Société générale d'entreprises) ; à Mahina, quelques marchés de construction ont été attribués à des entreprises locales (Sin Tung Hing) mais le gros des travaux relève de la Société des dragages et de la Société générale d'entreprises qui, en raison du manque de main-d'œuvre disponible sur place utilise largement des constructions préfabriquées réalisées en métropole. Quant aux travaux entrepris sur les atolls, ils ont été confiés aux grandes entreprises métropolitaines et profitent moins à l'économie du Territoire (Dumez-Citra pour Moruroa et Fangataufa, Société des Grands travaux de l'Est à Hao etc.)[12].

Extraits du Rapport économique 1965 du directeur de la succursale de Pape'ete de la Banque de l'Indochine, Service des Archives historiques - Crédit Agricole, 439 AH 321.

CENTRE D'EXPERIMENTATION DU PACIFIQUE

Le Centre d'Expérimentation du Pacifique domine en 1965 comme en 1964 l'activité économique de la Polynésie et les incidences nées de son implantation s'étendent à tous les secteurs de l'activité.

A/ GRANDS TRAVAUX

Nous en citerons rapidement les principaux :

I/ Site de tir sur les atolls de Moruroa et de Fangataufa - Confié au Groupe d'Entreprises Dumez-Citra.

- Construction dans chacun d'eux d'un aérodrome de classe moyenne pour avion type DC 4 ou Bréguet 2 ponts, et d'appontements pour navires de guerre (quais et beaching).
- Construction de nombreux blockhaus de commande de tirs et d'observation.

Tout le personnel travaillant sur ces deux atolls vit dans des bâtiments - bases, ex-paquebots des lignes d'Afrique du Nord, aménagés à cet effet et qui seront repliés sur l'atoll de Hao au moment des campagnes de tirs.

II/ Base avancée sur l'atoll de Hao - Confiée au Groupe d'Entreprises dirigé par la Société des Grands Travaux de l'Est.

- Construction de deux importants centres de séjour et de travail, l'un proprement militaire pour le C.E.P., l'autre comportant aussi des laboratoires pour le C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique) avec les servitudes nécessaires Centrale Electrique - Distillation d'eau de mer ... etc ...
- Construction d'un aérodrome de classe internationale d'une taille légèrement supérieure à celui de Papeete.

.../..

- Construction d'appontements à l'intérieur du lagon pouvant accueillir plusieurs cargos et des navires de guerre.
- Approfondissement de l'unique passe qui a nécessité des travaux délicats et dangereux.
- Construction d'une aire de décontamination pour avions et matériels divers.

III/ BASE ARRIERE DE TAHITI

a) Port de Papeete et Base Marine

L'aménagement du Port par la Société des Dragages est presque entièrement accompli. La zone du Dock flottant et des ateliers de la D.C.A.N. est terminée depuis plusieurs mois, ainsi que la digue de protection du port, sur une longueur provisoire de 800 m. L'emplacement du nouveau port de commerce sur le "Motu Uta" a été entièrement remblayé et les quais sont achevés. Deux hangars sont montés ; un troisième est en cours d'édification. Le quai de transit militaire et les "beachings" pour L.T.C. sont également terminés. Le pont défintifif, qui doit enjamber le chenal de Taunoa, est en cours de construction les piles sont déjà posées.

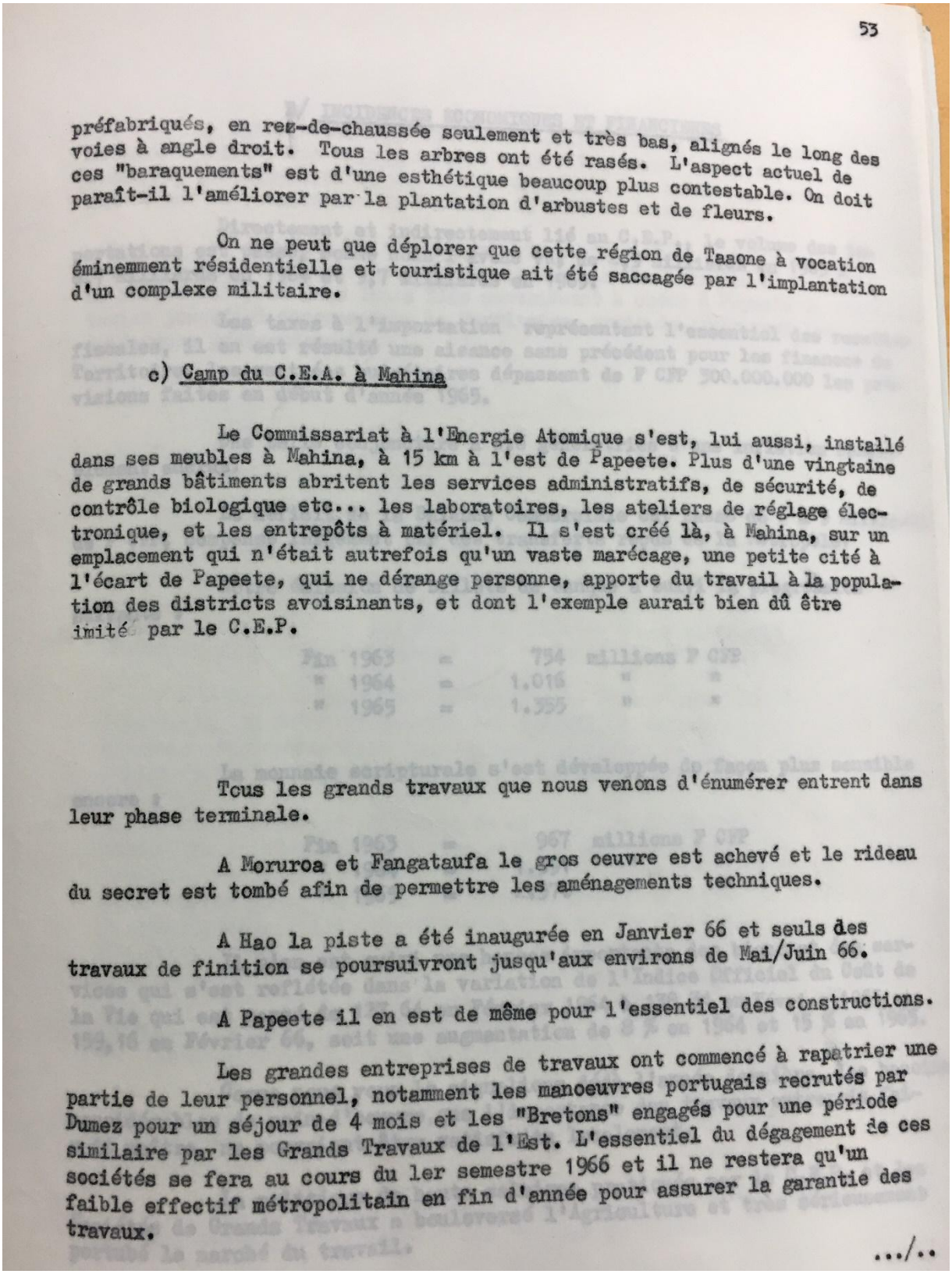
Les constructions de la Base Marine qui avaient été confiées aux Entreprises ONATER-SOFEL et SIN TUNG HING sont en bonne voie. Une extension serait prévue.

b) Camp Militaire de Taaone

Le C.E.P. a pu s'installer au début de l'année dans son camp de Taaone. L'ensemble comprend un groupe de bâtiments de commandement, un hôpital de 125 lits, des logements pouvant abriter 900 personnes dont cinq cents chambres de célibataires, un mess des officiers et un mess des sous-officiers. Ces deux derniers bâtiments en cours de finition se trouvent sur la plage de Taaone et encadrent à droite et gauche l'Hôtel Taaone. Celui-ci constitue maintenant une enclave en terrain militaire. Ce voisinage est susceptible de lui attirer une certaine clientèle, mais ne manquera pas de lui porter un préjudice certain au point de vue touristique.

L'architecture des bâtiments de commandement, des "mess" et de l'hôpital présente un certain attrait. Par contre les logements individuels ont été réalisés sous la forme d'une multitude de petits bâtiments

.../..



53

préfabriqués, en rez-de-chaussée seulement et très bas, alignés le long des voies à angle droit. Tous les arbres ont été rasés. L'aspect actuel de ces "baraquements" est d'une esthétique beaucoup plus contestable. On doit paraît-il l'améliorer par la plantation d'arbustes et de fleurs.

On ne peut que déplorer que cette région de Taaone à vocation éminemment résidentielle et touristique ait été saccagée par l'implantation d'un complexe militaire.

c) Camp du C.E.A. à Mahina

Le Commissariat à l'Energie Atomique s'est, lui aussi, installé dans ses meubles à Mahina, à 15 km à l'est de Papeete. Plus d'une vingtaine de grands bâtiments abritent les services administratifs, de sécurité, de contrôle biologique etc... les laboratoires, les ateliers de réglage électronique, et les entrepôts à matériel. Il s'est créé là, à Mahina, sur un emplacement qui n'était autrefois qu'un vaste marécage, une petite cité à l'écart de Papeete, qui ne dérange personne, apporte du travail à la population des districts avoisinants, et dont l'exemple aurait bien dû être imité par le C.E.P.

Tous les grands travaux que nous venons d'énumérer entrent dans leur phase terminale.

A Moruroa et Fangataufa le gros oeuvre est achevé et le rideau du secret est tombé afin de permettre les aménagements techniques.

A Hao la piste a été inaugurée en Janvier 66 et seuls des travaux de finition se poursuivront jusqu'aux environs de Mai/Juin 66.

A Papeete il en est de même pour l'essentiel des constructions.

Les grandes entreprises de travaux ont commencé à rapatrier une partie de leur personnel, notamment les manoeuvres portugais recrutés par Dumez pour un séjour de 4 mois et les "Bretons" engagés pour une période similaire par les Grands Travaux de l'Est. L'essentiel du dégagement de ces sociétés se fera au cours du 1er semestre 1966 et il ne restera qu'un faible effectif métropolitain en fin d'année pour assurer la garantie des travaux.

.../..

Début 1966, ces travaux entrent dans leur phase terminale : « à Moruroa et Fangataufa le gros-œuvre est achevé et le rideau du secret est tombé afin de permettre les aménagements techniques, à Hao, la piste a été inaugurée en janvier 1966 et seuls les travaux de finition restent à faire, à Pape'ete il en est de même pour l'essentiel des constructions » [13]. Les grandes entreprises commencent à rapatrier une partie de leur personnel, notamment les manœuvres

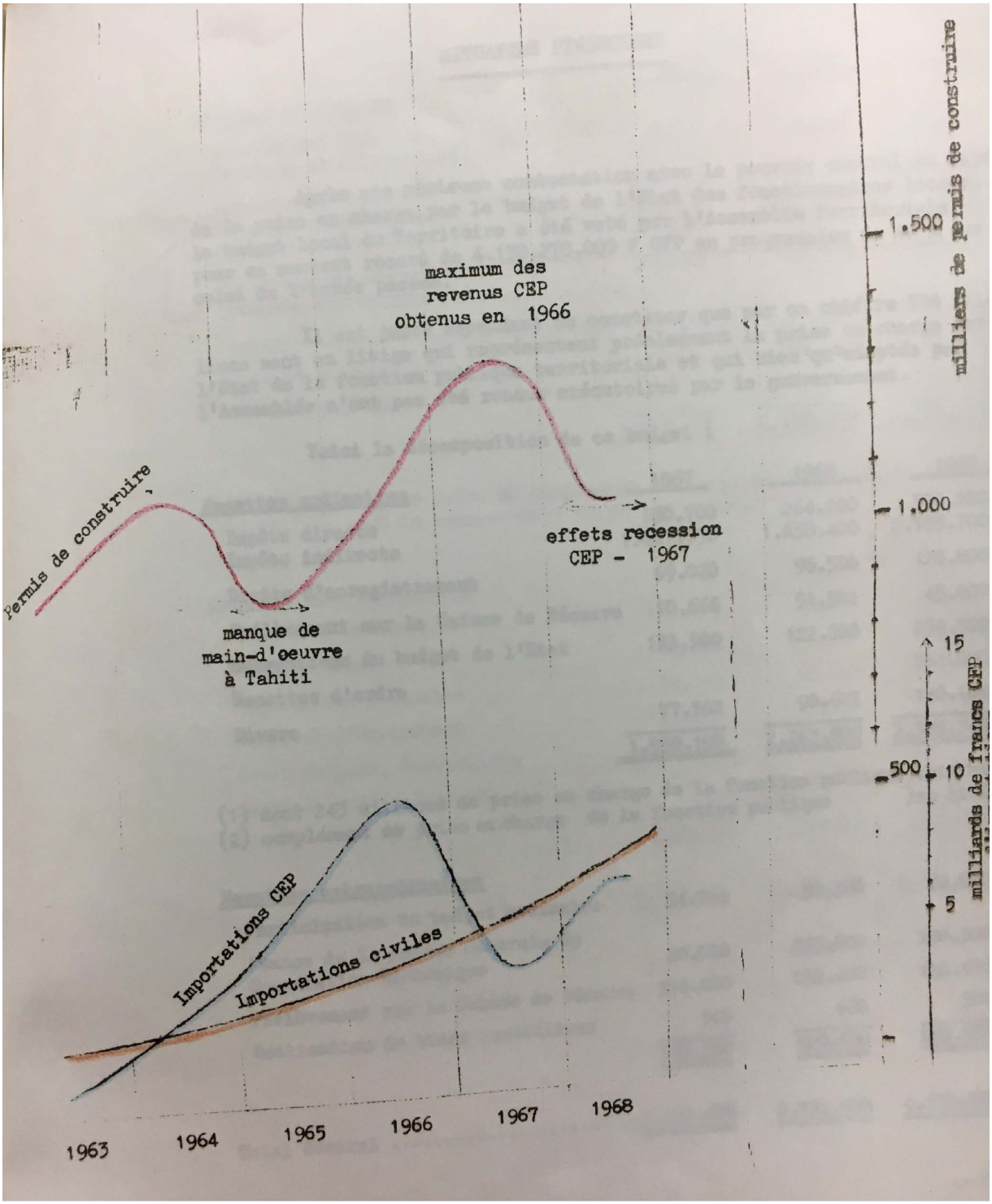
portugais ou bretons recrutés par Dumez ou par les Grands Travaux de l'Est pour des séjours de 4 mois. L'essentiel du dégagement de ces sociétés se fait à la fin du 1er semestre 1966 et il ne reste qu'un faible effectif métropolitain en fin d'année pour assurer la garantie des travaux. En décembre 1966, la situation des comptes d'avance de la Banque de l'Indochine pour l'année écoulée montre bien une diminution des avances accordées aux sociétés métropolitaines mais certaines restent accordées à des entrepreneurs locaux afin de leur permettre de réaliser des travaux de finition. À la fin de l'année 1967, la catégorie « travaux publics et bâtiments » qui comptait pour la moitié des crédits à court terme l'année précédente a diminué de 60% et les importations n'augmentent plus que faiblement en poids et diminuent même fortement en valeur (baisse des importations de machines de précision, des machines électroniques, des produits sidérurgiques, du matériel de transport etc. nécessaires à l'équipement de départ du CEP et du CEA). C'est la fin des « Grands Travaux du Pacifique ».

Tout en relevant « l'aisance sans précédent » occasionnée par l'arrivée du CEP, la banque s'inquiète des incidences économiques, financières et sociales de l'implantation. En effet, les travaux aggravent le déficit de la balance commerciale (le pourcentage de couverture des importations par les exportations qui était de 42% en 1962 est tombé à 10% en 1966) mais « les taxes à l'importation représentant l'essentiel des recettes fiscales, il en est résulté une aisance sans précédent pour les finances du Territoire, les rentrées budgétaires dépassant de 300 millions les prévisions faites en début d'année 1965 » [14]. Une telle conjoncture est génératrice d'une inflation qui ne cesse de progresser. L'émission de billets de banque passe de 754 millions fin 1963 à 1 016 millions fin 1964 : « un tel gonflement de la circulation fiduciaire ne correspond pas entièrement à un développement équivalent des biens et des services offerts en contrepartie. Il s'ensuit une hausse constante de l'expression monétaire des biens et services disponibles ». L'indice officiel du coût de la vie qui passe de 118,62 au 1er février 1963 à 135,46 le 30 novembre 1964, malgré les efforts des services économiques et un abaissement des droits d'entrée sur certaines marchandises de consommation de base. Lucide, le directeur considère que « ces processus ne s'atténueront qu'avec la fin des injections massives d'argent frais dans l'économie tahitienne (sous forme de financement des grands travaux et de paiement de soldes), puisqu'il n'a pas été trouvé de moyen pour éponger la circulation excédentaire et l'aiguiller vers des investissements rentables » et il s'efforce de ne pas contribuer à l'extension des processus inflationnistes « en évitant une politique de crédit trop libérale »[15].

Comme toutes les autres entreprises du secteur privé à Tahiti, la succursale est affectée par la pénurie de personnel consécutive à l'embauche et à la surenchère salariale à laquelle le CEP et ses entreprises annexes se livrent [16]. Pour le directeur, en raison des délais d'exécution des

marchés très courts, les grandes sociétés de travaux publics ont fait venir des travailleurs européens spécialisés[17] tout en « vidant littéralement les atolls de leur population masculine valide ». Si cette représentation, très courante à l'époque n'est pas complètement fondée d'un point de vue statistique, il n'en reste pas moins que les entreprises s'arrachent mutuellement la main-d'œuvre, provoquant ainsi une « hausse constate des salaires, toujours en avance sur la progression de l'indice du coût de la vie »[18]. Les rapports soulignent que le secteur agricole souffre particulièrement de la concurrence du CEP (des plantations sont abandonnées et la cueillette de café est compromise dès 1964). Pour le directeur, « la disparité des traitements et salaires aboutit à créer une conscience de classe qui n'existait pas à Tahiti » : « le retour à l'équilibre sera pénible et est à craindre notamment que bon nombre de paysans retenus par les attraits de la ville, ne retourneront plus dans leurs îles contribuant ainsi à créer à Pape'ete un prolétariat jusqu'ici inconnu dans le Territoire, proie de choix pour les agitateurs professionnels » [19].

Extrait du Rapport économique 1968 du directeur de la succursale de Pape'ete de la Banque de l'Indochine, Service des Archives historiques - Crédit Agricole, 439 AH 321.



En 1967, la situation économique polynésienne reste profondément marquée par la présence du CEP. Toutefois, « alors que 1966 avait vu la fin de la construction de base de Hao et des sites d'expérimentation du Moruroa, puis la venue d'une importante force maritime et aérienne pour la durée des expériences, 1967 n'a été marquée que par une petite campagne de tirs et par la remise en état des sites pour la grande campagne prévue pour 1968 ». En conséquence, « l'activité à l'échelon des grands chantiers militaires a été nettement plus réduite mais cette réduction n'a pas été très sensible au niveau des entreprises commerciales et industrielles

locales du fait que les retombées économiques de 1966 n'étaient pas encore intégralement absorbées ». La banque enregistre notamment un grand nombre de constructions privées, tant à usage commercial que d'habitation et un maintien du plein emploi et « pour la première fois depuis de nombreuses années », les prix et les salaires ont fait preuve d'une stabilité « assez étonnante ». Du côté du tourisme, favorisé par un nouveau Code des investissements, l'année est marquée par la construction de deux hôtels de « classe internationale » et d'autres projets hôteliers en cours d'étude laissent espérer que « sous la pression de la demande des grandes compagnies de transports aériens », il pourra « se substituer peu à peu aux activités essentiellement temporaires dues au CEP ». C'est que du côté l'agriculture et des produits traditionnels, la production a continué à diminuer, notamment en raison du manque de main-d'œuvre (la production de coprah est tombée à 18 800 tonnes). Les exportations sont descendues à 1 milliard alors que les importations, sans être aussi élevées qu'en 1966 ont tout de même dépassée les 10 milliards [20].

Une réorientation des activités de la banque face au développement de la concurrence à la fin des années 1960

Avec la fin des « grands travaux du Pacifique » et dans la perspective de la perte de son privilège d'émission, la banque dont les bénéfices se sont envolés cherche à augmenter sa présence dans les autres secteurs de l'économie locale, notamment dans l'immobilier.

Extraits du Rapport-Bilan 1967 du directeur de la succursale de Pape'ete de la Banque de l'Indochine, Service des Archives historiques - Crédit Agricole, 439 AH 321.

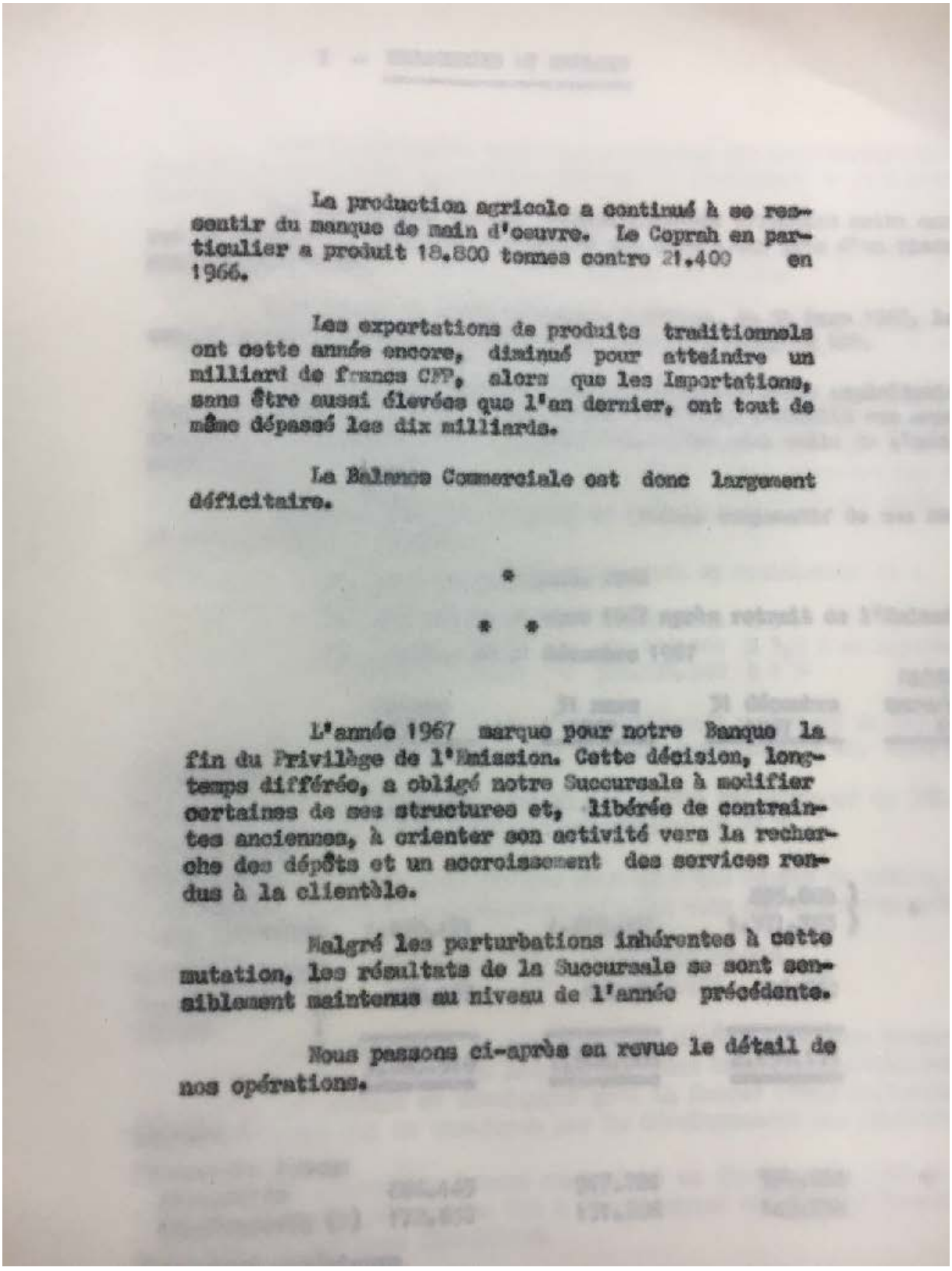
En Polynésie Française, la Situation Economique a été, comme les deux années précédentes, profondément marquée par la présence du Centre d'Expérimentation du Pacifique.

Toutefois, alors que 1966 avait vu la fin de la construction de la Base de HAO et des sites d'expérimentation de MURUROA, puis la venue d' une importante force maritime et aérienne pour la durée des expériences, 1967 n'a été marquée que par une petite campagne de tirs et par la remise en état des sites pour la grande campagne prévue pour 1968.

En conséquence, l'activité, à l 'échelon des grands chantiers militaires, a été nettement plus réduite en 1967, mais cette réduction n'a pas été très sensible au niveau des entreprises commerciales et industrielles locales du fait que les " retombées " économiques de 1966 n'étaient pas encore intégralement absorbées. C'est ainsi que l'on a enregistré un grand nombre de constructions privées, tant à usage commercial que d'habitation et que le plein emploi s'est maintenu sans fléchissement.

Les prix et les salaires ont fait preuve, pour la première fois depuis de nombreuses années, d'une stabilité assez étonnante.

Dans le domaine de l'Industrie touristique, favorisée par le nouveau Code des Investissements, la construction de deux grands hôtels de classe internationale et certains autres projets hôteliers en cours d'étude, permettent d ' espérer que le Tourisme, sous la pression de la demande des grandes compagnies de transports aériens, se substituera peu à peu aux activités essentiellement temporaires dues au C.E.P.



La production agricole a continué à se ressentir du manque de main d'oeuvre. Le Coprah en particulier a produit 18.800 tonnes contre 21.400 en 1966.

Les exportations de produits traditionnels ont cette année encore, diminué pour atteindre un milliard de francs CFP, alors que les Importations, sans être aussi élevées que l'an dernier, ont tout de même dépassé les dix milliards.

La Balance Commerciale est donc largement déficitaire.

*

* *

L'année 1967 marque pour notre Banque la fin du Privilège de l'Emission. Cette décision, longtemps différée, a obligé notre Succursale à modifier certaines de ses structures et, libérée de contraintes anciennes, à orienter son activité vers la recherche des dépôts et un accroissement des services rendus à la clientèle.

Malgré les perturbations inhérentes à cette mutation, les résultats de la Succursale se sont sensiblement maintenus au niveau de l'année précédente.

Nous passons ci-après en revue le détail de nos opérations.

En effet, par la masse d'argent frais qu'il apporte dans le territoire et par l'enchérissement des loyers dus à l'afflux de personnel métropolitain, le CEP a également provoqué un très important mouvement d'investissements immobiliers (« la ville de Papeete qui était en majeure partie constituée de bâtiments vétustes en bois se couvre de nouvelles constructions en béton et de nombreux particuliers ont fait construire des villas pour leur habitation personnelle ou pour la

location ») [21] dont la banque entend profiter par une politique de prêts, plus spécialement destinés à la construction d'immeubles de rapport[22]. Ainsi, l'assouplissement de sa politique de crédit tant aux petites entreprises qu'aux particuliers doit retenir la clientèle et tempérer les critiques suscitées par sa position de monopole. Toutefois les avances (commerciales, immobilières ou autres) que la banque peut accorder sont forcément de montants limités : « pour remplacer 200 millions de crédits accordés à 3 entreprises de Grands Travaux il nous faudrait au moins trouver 300 clients locaux ! Le volume de travail occasionné croît plus vite que les intérêts rapportés. De plus, bien qu'apportant toujours le même soin à l'évaluation du risque, il ne faut pas se dissimuler que l'augmentation du nombre de petites avances accroît également les chances de mauvais remboursements. Nous n'avons pas eu jusqu'ici de recouvrements contentieux mais il n'est pas assuré que nous n'en ayons pas à l'avenir »[23].

De son côté, le service de la caisse subit lui aussi les conséquences du développement exceptionnel d'un territoire inondé d'argent public [24] et où le salariat se développe : la banque enregistre en 1968, 12 669 comptes pour des dépôts d'un montant de 2 659 millions CFP. Beaucoup sont ouverts par des militaires ou à des techniciens de passage qui les soldent lorsqu'ils repartent à la fin des campagnes de tirs (rien qu'en mai 1966, au moment de l'arrivée de la force Alpha, la succursale a ouvert 500 nouveaux comptes). Face à l'afflux d'une clientèle essentiellement métropolitaine (militaire ou administrative), la succursale développe en 1966 un système de bureaux mobiles grâce à des camionnettes Citroën transformées en guichets, d'abord au centre CEA de Mahina (janvier), puis à Arue et Taaone (mars). A partir d'avril et suite à des efforts publicitaires, les camionnettes font des circuits bihebdomadaires autour de l'ile de Tahiti (jeudi par la côte Est et mardi par la côte Ouest), non sans stationner longuement à Taravao. Cette formule de « banque mobile » connait un grand succès tant auprès des employés du CEA dont les bureaux sont situés à 10km de la ville et à qui la banque évite un déplacement jusqu'à Pape'ete, qu'auprès de la population civile dont les revenus s'accroissent également. En un an, 34 millions de CPF sont récoltés, principalement au centre du CEA de Mahina. Placés à 3,5%, ces dépôts rapportent 1,2 millions à la banque ce qui est plus que le million engagé (camionnettes, essence, salaire et frais des deux employés etc.). Ainsi, l'exploitation rembourse les frais et laisse même un petit profit « sans parler de l'aspect publicitaire de l'opération ». Les camionnettes servent également de bureaux de change lors des escales de bateaux de croisière et en 1967, en accord avec l'Union des transports aériens (UTA), le centre de Faaa (aérogare, hangars et bureaux du service technique) est également desservi. Le succès de la formule se confirme parmi les populations civiles comme auprès de la direction et du personnel des principaux établissements touristiques. L'ouverture d'une agence à Pirae entraîne toutefois la suppression des dessertes des centres militaires de Taaone et Pirae

dont les effectifs diminuent. Parallèlement un bureau a vu le jour à Utuora sans que la banque ne cherche à y développer des crédits locaux, « l'économie des Iles sous le vent ne le justifiant pas ».

Quant à l'émission et à la circulation fiduciaire, les prévisions les plus larges sont régulièrement dépassées en raison des injections à la fois massives et régulières de capitaux métropolitains (le paiement des soldes des militaires du CEP et salaires du CEA suivent le règlement des grands travaux). Le triplement de la circulation fiduciaire entre 1963 et 1964 a peu affecté les coupures de 20 francs mais les coupures de 100 francs ont vu leur circulation s'accroitre fortement et les coupures de 1 000 francs connaissent des accélérations importantes qui traduisant l'inflation des signes monétaires par rapport aux biens et aux services offerts. La banque s'inquiète pour son stock : ses besoins sont couverts pour 2 ou 3 ans pour chacune des coupures si le rythme se maintient, voire 1 ou 2 ans s'il s'accélère, mais elle risque d'être démunie dès le courant de 1966 : « La seule venue pour la première campagne de tirs du CEP qui aura lieu pense-t-on en juin 1966, d'une escadre dont les effectifs sont estimés à 7 500 hommes provoquera un gonflement d'au moins 100 millions de la circulation fiduciaire pendant un mois. Ce gonflement devrait se résorber mais nous devrons néanmoins y faire face » [25].

Ce développement tous azimuts des activités de la banque alors même que l'île connait une pénurie de main-d'œuvre et de personnel n'est pas sans affecter son fonctionnent, qu'il s'agisse de la tenue des marchés administratifs, du service du portefeuille ou de celui de la Caisse. Les jeunes employés sans qualification qui sont engagés « n'ont qu'un rendement très médiocre » : « nos efforts pour améliorer et accélérer le service à la clientèle se trouvent ainsi constamment remis en question et la tâche du personnel d'encadrement et notamment celle du caissier principal devient de plus en plus ardue. Malgré notre désir d'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse et développer ainsi la masse de nos dépôts, nous nous devons de considérer que si l'année 1967 devait continuer à nous apporter un développement aussi rapide que celui des deux années précédentes nous pourrions nous trouver confrontés à de très sérieux problèmes d'organisation et de personnel pouvant mettre en jeu la sécurité des opérations » [26]. Heureusement, la fin de la construction de la base de Hao et des sites d'expérimentation de Moruroa, la « petite » campagne de tirs de 1967 suivie d'une remise en état des sites a stabilisé l'activité des grands chantiers militaires. Tel n'est pas le cas au niveau des entreprises industrielles et commerciales locales du fait des retombées économiques qui ne sont pas encore absorbées même si les prix et les salaires font preuve, pour la première fois depuis de nombreuses années, d'une relative stabilité.

L'année 1967 marque également pour la Banque de l'Indochine la fin du privilège d'émission : cette décision oblige la succursale à modifier en amont certaines de ses structures de sorte que « libérée de contraintes anciennes », elle oriente encore plus son activité « vers la recherche des dépôts et un accroissement des services rendus à la clientèle ». Elle continue de profiter de la prospérité économique de Tahiti pour développer ses activités, attirer de nouveaux déposants et accroitre son concours à l'économie locale comme l'atteste l'ouverture de plusieurs nouveaux bureaux. Malgré une augmentation sensible de ses frais généraux due à l'ajustement nécessaire des salaires, à un effort d'équipement (installation d'un ordinateur IBM) et d'encadrement, elle voit ses bénéfices bondir de 13,6 millions à presque 69 millions de CPF entre 1962 et 1969. À cette date elle doit néanmoins faire face à une double concurrence : d'une part celle de la Société de crédit et de développement de l'Océanie (SOCREDO) ex Crédit de l'Océanie qui développe ses activités purement bancaires par la création de comptes sur livrets et, d'autre part, celle de la toute nouvelle Banque de Tahiti dont la politique de démarchage est très agressive. Comme l'indique le directeur de la succursale de la Banque de l'Indochine en 1969, « nous faisons tout notre possible pour conserver l'intégralité de notre fonds de commerce et même l'accroître mais il est à craindre que les années qui viennent de s'écouler ne pourront pas, surtout dans les perspectives de plafonnement général de l'économie dans le territoire, voir se continuer l'expansion du volume d'affaires de notre succursale à un même rythme que précédemment » [27]. « Ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable » ajoute en note le lecteur parisien du rapport.

Au final, les rapports de la Banque de l'Indochine mettent en évidence un processus de développement et de modernisation déjà à l'œuvre en Polynésie française avant 1963. Ils permettent également de suivre d'année en année les bouleversements entraînés par l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique (non sans souligner d'une part, l'agentivité d'un certain nombre d'acteurs locaux (dirigeants de maisons de commerce, propriétaires fonciers, employés, petits artisans etc.) bien conscients des opportunités qui s'ouvrent à eux et, d'autre part, « l'impasse » que représente pour la Polynésie ce « modèle de croissance CEP » tout à la fois synonyme d'abondance, de dépendance et d'inégalités accrues.

Résumé

Fondée en 1875 par le Comptoir d'Escompte de Paris et le Crédit industriel et commercial (CIC) pour être la banque d'émission de la Cochinchine et de Pondichéry, la Banque de l'Indochine ouvre finalement une succursale à Pape'ete en décembre 1905 à la demande du gouvernement français qui craint une perte d'influence dans la région en raison de l'isolement des Etablissements français d'Océanie et de l'échec d'une première émission monétaire réalisée par la Caisse agricole de Tahiti [1]. Garantissant la stabilité d'un système monétaire qu'elle a assaini à son arrivée et donnant toutes les facilités nécessaires au développement d'une économie de traite basée sur les produits agricoles d'exportation, la nacre puis les phosphates, elle contribue au développement des grandes maisons de commerce tahitiennes[2]. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la banque qui a sauvegardé son privilège d'émission pour la Polynésie – et la Nouvelle-Calédonie – est le seul établissement bancaire de la place. Conservés aux Archives Historiques du Crédit Agricole, les rapports de Jacques de La Rocque, directeur de la succursale au début des années 1960 permettent de comprendre le rôle de la banque dans la modernisation économique de la Polynésie française enclenchée dès la fin des années 1950 et de saisir les bouleversements occasionnés par l'arrivée du CEP auquel les rapports consacrent une rubrique spécifique à partir de 1963[3].

Sources

Non disponibles

Bibliographie

Gilles Blanchet, *L'économie de la Polynésie française de 1960 à 1980?: un aperçu de son évolution*. Paris, Orstom, 1986. Régis Boulat, « La Banque de l'Indochine, un observatoire pour comprendre les bouleversements de l'économie tahitienne dans les années 1960 », dans Renaud Meltz, Benjamin Furst et Alexis Vrignon, *Un Deuxième contact ? Histoire et mémoires du Centre d'expérimentation du Pacifique*, Puna'auia, Presses de la MSH-P, 2025, p. 175-190. Éric Conte (dir.), *Une Histoire de Tahiti des origines à nos jours*. Papeete, Au vent des îles, 2019. Nick Hoare, *Re-Mining Makatea. People, Politics, and Phosphate Rock »*, Thesis for the Degree of Doctor of Philosophy, Australian National University, 2020. Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient – Histoire de la Banque de l'Indochine 1875-1975*. Paris, Fayard, 1990. Pascal Pénot, « Les archives de la Banque de l'Indochine ». *Revue française d'histoire économique* 9-10 (1-2): 270-77, 2018.

Bernard Poirine, *L'économie de la Polynésie française : de la rente atomique au développement*, Thèse pour le doctorat es-sciences économiques, Université Paris-2, 1991. Yves Signorel, *L'évolution de l'économie polynésienne de 1961 à 1966*, Thèse pour le doctorat es-sciences économiques, Université de Toulouse, 1969.

Auteur(s) / Autrice(s)



Régis Boulat

Directeur de publication

Notes de bas de page

1. SAHCA, 439 AH320, Rapport économique 1962, p.12-15. Voir également Gilles Blanchet, L'économie de la Polynésie française de 1960 à 1980 un aperçu de son évolution,.Paris, Orstom, 1986 ; Bernard Poirine, L'économie de la Polynésie française : de la rente atomique au développement, Thèse pour le doctorat es-sciences économiques, Université Paris-2, 1991 ; Yves Signorel, L'évolution de l'économie polynésienne de 1961 à 1966, Thèse pour le doctorat es-sciences économiques, Université de Toulouse, 1969.
2. Marc Meuleau, *op. cit*., 1990.
3. Renaud Meltz et Alexis Vrignon (dir.), Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique, Paris, Vendémiaire, 2022.
4. SAHCA, 439 AH320, *Rapport économique 1962*, p. 21.
5. Ibid., p. 22.
6. *Ibid.*, p. 23.
7. SAHCA, 439 AH320, *Rapport économique 1962*, p. 24.
8. Lettre de Robert Luc, Consul général de France à San Francisco au ministre des Affaires étrangères, 12 juillet 1960.
9. SAHCA, 439 AH320, *Rapport-Bilan 1963*, p. 4.
10. SAHCA, 439 AH320, Rapport-Bilan 1963, p. 2
11. SAHCA, 439 AH320, Rapport économique 1964, p. 24 et Rapport économique 1965, p.31-35.
12. SAHCA, 439 AH320, *Rapport économique 1965*, p. 51-55.
13. Ibid., p. 53.
14. SAHCA, 439 AH320, Rapport-économique 1965, p. 54.
15. SAHCA, 439 AH320, Rapport-économique 1964, p. 40.
16. De fin 1963 à début 1965, la succursale perd 60% de ses effectifs attirés par les hauts salaires du CEP.

17. Le gouvernement a même envisagé l'immigration de 600 réunionnais avant de faire machine arrière sous la pression de l'Assemblée Territoriale.
18. SAHCA, 439 AH 320, *Rapport économique 1965*, p. 55. Un ouvrier qualifié est payé de 800 à 1 000 francs CPF par jour et un manœuvre 500
19. Ibid.
20. SAHCA, 439 AH 321, Note pour le Rapport présentée à l'Assemblée des actionnaires, janvier 1968.
21. SAHCA, 439 AH 320, Rapport Bilan 1964.
22. Les propriétaires désirant construire des villas s'adressent plus volontiers au Crédit de l'Océanie qui accorde des délais de remboursement plus longs et un taux d'intérêt moins élevé, voir SAHCA 439 AH 320, Rapport Bilan 1964, p. 14-22.
23. SAHCA, 439 AH 321, Rapport-Bilan 1966, p. 19
24. Sur le statut de la rente et des transferts dans les économies insulaires voir Bernard Poirine, « Le développement par la rente dans les petites économies insulaires », Revue économique, Vol. 44, No. 6 (Nov., 1993), pp. 1169-1199.
25. SAHCA, 439 AH 320, Rapport-Bilan 1964.
26. SAHCA, 439 AH 321, Rapport-Bilan 1966.
27. SAHCA, 439 AH 321, Rapport-Bilan 1969.